



## COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE COMMISSION DE GUYANE ET DE MARTINIQUE

en application du décret n° 2020-377 du 31 mars 2020 relatif à l'exercice dans certains territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables

## Spécialité HEMATOLOGIE (classement des candidats par ordre alphabétique)

	NOM	PRENOM
1	BAROUN	Nadia
2	BOUSLAMA	Emna
3	HORCHANI	Rim
4	KINGUE NSEME PENSY	Martin
5	MECHETI	lmene
6	MUGANDA	Serge
7	OKOUANGO OVA	Jennie Dorothée
8	TAKAM SOHWE	Thierry Stelve
9	TALE PENANJO	boris

Cette liste est valable 18 mois.

Cayenne, le mardi 02 février 2021

Clara de Bort Directrice Générale de l'ARS de Guyane

Présidente des commissions territoriales d'autorisation d'exercice

www.ars.guyane.sante.fr